



PRANGINS INFO

JOURNAL DES AUTORITÉS

ÉDITORIAL

Michel Perret



Un monde sans repère

Traditionnellement, les Fêtes de fin d'année sont propices au partage, aux messages de paix et d'amour ainsi qu'aux vœux de bonheur et de joie. Force est de constater que l'actualité récente nous plonge dans un monde nouveau, en mal de repères, bien éloigné de ces festivités.

La culture de la violence qui propose un modèle de comportement barbare à des individus à la dérive, nous interpelle et appelle des solutions à l'échelle de la planète. Dans une société qui renferme le meilleur comme le pire, les causes de ces dérives, que rien ne saurait justifier, doivent être identifiées et suivies de mesures pour les endiguer. La tâche n'est pas aisée, elle appartient à ceux qui nous gouvernent mais aussi à chacun d'entre nous. A l'échelon d'une commune, ce nouveau paradigme sociétal permet, d'une part, de relativiser notre quotidien et, d'autre part, d'élever nos débats afin d'aborder notre futur à l'aune d'une réalité qui nous provoque, sans nous déstabiliser. Ainsi subitement, l'horaire des transports publics et la couleur des tuiles deviennent en partie

dérisoires face aux véritables enjeux économiques, politiques et sociaux qui frappent à notre porte. Ceux-ci préfigurent non seulement l'évolution de notre société mais, mal appréhendés, pourraient former le terreau de ces comportements inqualifiables. Dans cet esprit, évitons un monde où ses composantes évolueraient trop vite, donnant l'impression à certains qu'ils n'en font plus partie. Gardons-nous de développer des inégalités en répondant le mieux possible aux besoins vitaux de nos concitoyens.

Défendons les libertés individuelles et continuons d'offrir une qualité de vie qui repose sur des règles bien ordonnées et un environnement pacifiste dans lequel la tolérance et le respect mutuel jouent un rôle primordial.

A l'aube de ces Fêtes et d'une nouvelle législature, donnons-nous le temps de cette réflexion et relevons ensemble ces défis pour que le monde sauvegarde durablement ses repères.

Bonnes Fêtes à toutes et à tous.

François Bryand
Syndic

Décembre 2015 - N°8



INAUGURATION DE L'ÉCOLE ENFANTINE / UAPE

Une étape importante pour la Municipalité

Il était une fois un petit bâtiment préfabriqué appelé «pavillon des Fossés» destiné à l'accueil provisoire des élèves de l'école enfantine. Les petits s'y sentaient bien et la situation provisoire s'est prolongée sur plus de trente années. Et puis un jour, il y a eu ce constat: le pavillon ne correspondait plus aux normes en vigueur. La Municipalité a alors décidé de se lancer dans la création d'un bâtiment conforme et durable en mettant à disposition le terrain en zone d'utilité publique des Morettes qui répond de façon adéquate aux conditions de verdure et de calme propices à un lieu scolaire.

En 2010, Martine Baud, municipale en charge de l'urbanisme, en collaboration avec Violeta Seematter, municipale en charge des écoles et de la petite enfance, ont d'abord piloté une démarche de concours de projets d'architecture qui a désigné le projet du bureau d'architectes Pierre-Alain Dupraz à Genève, le lauréat du concours. Ensuite, au mois de février 2012, le Conseil

communal approuve la poursuite de l'étude de ce projet en vue de sa réalisation qui est confirmée par le vote du crédit de réalisation le 28 mai 2013. Les travaux débutent en octobre de la même année pour se terminer fin août 2015.

Du provisoire au durable... du petit pavillon à la «grande maison», le pas est franchi grâce à un travail d'équipe coordonné et à la confiance des autorités exécutives et législatives.

Le nouveau bâtiment est entré en fonction à la rentrée scolaire du mois d'août 2015. L'inauguration a eu lieu le samedi 29 août en présence des autorités cantonales et communales, des parents et des enfants. Cette journée a été l'occasion d'offrir aux pranginoises et aux pranginois des animations, visites guidées et concert. Une journée chaude, ensoleillée, pleine de rires et de bonne humeur!

Martine Baud
Municipale



La Municipalité accompagnée de la conseillère d'Etat, Mme Nuria Gorrite et de l'architecte M. Pierre-Alain Dupraz.



Prestation du groupe Alphorn lors de l'inauguration.



La grande participation des citoyens à l'évènement du 29 août 2015.

photographies des pages 2 et 3: Michel Perret et Thomas Jantscher



... & SERVICES COMMUNAUX

INAUGURATION DE L'ÉCOLE ENFANTINE / UAPE (SUITE)



Entrée du bâtiment de l'école lors de la pause des enfants.

Les enfants et leurs maîtresses s'approprient les lieux...

Tout beau, tout neuf...

Maintenant il s'agit d'y prendre ses marques! Comme le relèvent les maîtresses qui ont adressé ce courrier à la Municipalité, la vie s'est peu à peu installée dans le bâtiment.

Violeta Seematter
Municipale



A l'intérieur des classes, les enfants ont chacun un espace à personnaliser.



Prangins, le 8 septembre 2015

Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs les Municipaux,

Maintenant que l'effervescence et le stress de l'emménagement, de l'accueil des élèves et de l'inauguration de la nouvelle école des Morettes sont passés, nous prenons un instant pour vous remercier de nous mettre à disposition ces nouveaux aménagements.

Comme dans tout déménagement, il faut faire le deuil de quelque chose. À l'école des Fossés, nous avons nos petites habitudes, des rituels bien ancrés et une intimité réconfortante. L'emménagement dans la nouvelle école ne s'est pas fait sans un regard critique sur tous les changements à opérer, tant dans l'appropriation des espaces que dans la pratique de notre enseignement.

Bon gré mal gré, nous commençons à prendre nos marques et par exemple, à goûter au plaisir d'avoir une vraie salle des maîtres pour nous réunir autour de nos tupperware. Y apporter des douceurs pour les collègues ou encore y faire une réunion plutôt que dans une salle de classe.

Le four que nous vous avons demandé a déjà joué son rôle dans des projets culinaires avec les enfants. Merci d'avoir accédé à notre demande, cela nous tenait vraiment à cœur. Nous avons hâte de commencer à faire pousser les légumes qui continueront à alimenter le four.

C'est aussi agréable de bénéficier d'une salle d'appui. Les conditions des cours intensifs de français s'en trouvent grandement améliorés. Plus besoin de se retrouver dans les vestiaires assis sur une couverture pour mener une activité. Plus besoin non plus de perdre du temps dans des trajets entre la Combe et les Fossés pour aller à l'atelier langue.

Nous nous réjouissons toutes de pouvoir utiliser cet incroyable outil de travail qu'est le tableau interactif. Pour l'instant nous tâtonnons, faisons des expériences mais les enfants sont déjà subjugués.

Pour ce qui est des salles de classe, les enfants ont bien pris leurs marques. Elles sont lumineuses et spacieuses. Nous nous réjouissons d'y mettre de la couleur avec les bricolages des élèves.

Nous passons beaucoup de temps à chercher nos affaires dans les armoires tant il y en a. Nous avons réussi à y mettre tout notre matériel. C'est un exploit.

Toutes ces petites anecdotes, pour vous décrire la vie qui s'est installée dans l'école des Morettes. On y rit, on y pleure, on y invente des histoires, on y crée, on s'y égratigne les genoux aussi. Bref, la vie normale d'une école enfantine.

Avec nos remerciements les plus sincères, veuillez recevoir, nos salutations les plus cordiales.

Les maîtresses enfantines

M. Testuz Sarah Allaz
Sophie Ducret Christine Zelles
 Connie Roderer

Lors de l'inauguration de l'école et de l'UAPE, un lâcher de ballons a été effectué avec un concours à la clé, dont voici les gagnants: (De gauche à droite) Alejandro Garret-Flaudy, Jeremy Middelkoop et Jayana Rosé. Ils ont chacun gagné un bon chez Payot.



PRANGINS OBTIENT LE LABEL «CITÉ DE L'ÉNERGIE»

Grâce à sa démarche globale en faveur du climat, de l'environnement et de notre qualité de vie, notre commune vient d'obtenir le label *Cité de l'énergie*. Cette reconnaissance atteste ainsi de son engagement à diminuer sur le long-terme son impact environnemental et les émissions de CO₂ de son territoire.

Face aux enjeux énergétiques et climatiques, les communes ont un rôle important à jouer car de nombreux défis se posent au niveau local. Dans cette perspective, la commune de Prangins a développé un ensemble de mesures concrètes et cohérentes qui, par une gestion plus durable des ressources, visent à consommer moins d'énergie et à promouvoir les énergies renouvelables.

Toute activité humaine (nos déplacements, notre habitat, la fabrication de notre alimentation, etc.) nécessite une consommation d'énergie, directe et indirecte. Une grande partie de cette énergie, issue de sources fossiles, génère des émissions qui détériorent la qualité de l'air et engendrent du CO₂ responsable du changement climatique. Ainsi, les actions développées par la commune concernent des domaines aussi variés que les bâtiments publics, l'habitat privé, les moyens de transport, la planification territoriale, les déchets ou l'usage de l'eau. Les mesures sont le plus souvent liées aux projets communaux, sur lesquels la Municipalité

a une influence directe, mais les démarches des habitants jouent également un rôle important. La commune incite ainsi les citoyens à adopter des démarches en faveur du climat en proposant des subventions pour les installations solaires, l'isolation de bâtiments ou encore lors de l'achat de vélos électriques.

Cette politique énergétique et climatique municipale ambitieuse, contribuant à notre qualité de vie, permet aujourd'hui à la commune de Prangins de se distinguer en devenant la troisième commune du district de Nyon à être une *Cité de l'énergie*.

Dominique-Ella Christin
Municipale

Pour plus d'informations:

sur la démarche **Cité de l'énergie**,
consulter www.citedelenergie.ch.

sur les subventions communales
pour des projets privés en faveur du climat,
consulter www.prangins.ch/prangins_officiel/guichet_virtuel/subventions_energie.



La Municipalité de Prangins était représentée par Madame Dominique-Ella Christin, Municipale, (4^e depuis la gauche) lors de la cérémonie de remise de diplômes organisée par l'Office fédéral de l'énergie (l'OFEN) et l'association «Cité de l'énergie» le 29 septembre à Berne.



... & SERVICES COMMUNAUX

NOUVELLE GÉRANCE À L'AUBERGE COMMUNALE DE PRANGINS

La Municipalité est très heureuse de l'arrivée de nouveaux gérants, Christopher et Julien Brocard, à la tête de l'Auberge communale. Ceux-ci perpétuent depuis le 1^{er} octobre 2015 la bonne réputation de cet établissement et renforcent son statut d'étape gourmande.

L'arrivée des frères Brocard fait suite à un travail de longue haleine entamé par la Municipalité en début d'année. En effet, en perspective du départ à la retraite de l'ancien gérant, M. Gérard Nicod, pas moins d'une quarantaine de dossiers ont été reçus. Après un examen approfondi, quatre candidatures ont finalement été retenues pour un entretien. Sur la base de critères d'évaluation différenciés, la sélection s'est finalement portée sur la candidature des frères Brocard



Les teintes rouges et chaleureuses de la décoration ainsi que de nouvelles banquettes apportent une atmosphère très conviviale à la salle à manger de l'auberge.

qui a fait l'unanimité au sein de la Municipalité. Et le succès semble être au rendez-vous car les clients ne manquent pas.

L'Auberge communale est une étape de charme au cœur du centre historique de Prangins. Située dans une magnifique bâtisse datant du 18^{ème} siècle, elle a été complètement rénovée dernièrement, dans le respect de

l'authenticité tout en intégrant le confort moderne. Les nouveaux gérants ont apporté leur touche personnelle en transformant la décoration intérieure de la salle à manger dans laquelle règne une ambiance très chaleureuse.

De plus, l'Auberge communale est à présent ouverte tous les jours, y compris le dimanche.

**Dominique-Ella Christin
Municipale**

PORT DES ABÉRIAUX

Bienvenue au nouveau garde-port. Florian Marmels a été engagé dès le 1^{er} novembre comme garde-port. Il a été garde-port aux Abériaux pendant 3 ans et ainsi a déjà une grande connaissance du port et de la station d'épuration.

Rappel - Liste d'attente place d'amarrage au port! Si vous êtes sur une liste d'attente pour une place d'amarrage, n'oubliez pas de renouveler votre demande d'ici au 31 décembre afin de conserver votre inscription sur la liste! Pour ce faire, il vous suffit d'envoyer un courriel à Virginia Tschopp, en charge de l'administration portuaire au Service de l'environnement, bâtiments, infrastructures et espaces verts (SEBIE) à:

- admin.sebie@prangins.ch.

- Informations: (le matin) 022 994 31 58.

Bateaux restant à l'eau durant la saison d'hiver: Le garde-port, Florian Marmels, vous recommande de passer régulièrement au port vérifier votre bateau et vos amarres durant la saison d'hiver. Informations:

- port@prangins.ch ou

- 022 361 58 31.

Dominique-Ella Christin, Municipale



De gauche à droite: Florian Marmels, garde-port et Virginia Tschopp, responsable de l'administration portuaire.



SERVICES COMMUNAUX

Inscription de votre chien et impôts:

Nous vous rappelons que toute acquisition ou toute arrivée de chien en cours d'année doit être annoncée dans les 15 jours auprès du Contrôle des habitants par le propriétaire ou le détenteur. Les chiens morts, disparus, vendus ou donnés doivent également être annoncés dans les plus brefs délais.

Ces annonces peuvent se faire par le biais de notre site internet (www.prangins.ch / prangins officiel / administration / contrôle des habitants et police des étrangers) ou en passant directement au guichet du Contrôle des habitants. Nous précisons également qu'une médaille est envoyée à chaque détenteur de chien, chaque début d'année, et qu'elle doit être accrochée au collier de votre animal.

Un impôt cantonal de CHF 100.- est perçu par année ainsi qu'un impôt communal de CHF 70.- .

Cartes d'identité:

Les cartes d'identité peuvent encore être obtenues auprès du Contrôle des habitants. Pour ce faire, vous devez vous y présenter personnellement, muni de votre ancienne carte d'identité, d'une photo conforme d'excellente qualité (moins de 6 mois, le visage parfaitement centré et cadré, de face, sans sourire, la bouche fermée). Le coût est de CHF 70.- par adulte et de CHF 35.- par enfant. Le délai d'obtention de votre nouvelle carte est de 15 jours ouvrables.

Pour rappel, les passeports et les demandes combinées (passeport et carte d'identité) se font uniquement au Centre de biométrie à Lausanne (www.biometrie.vd.ch).

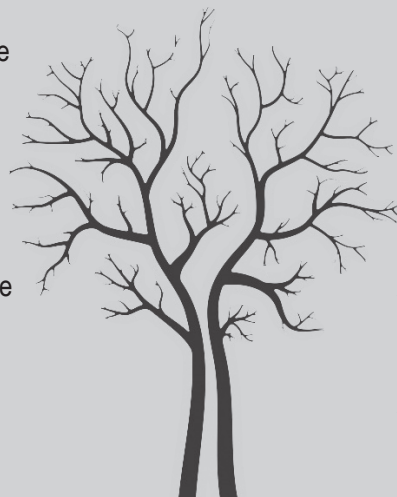
**Violeta Seematter
Municipale**

CARNETS EN COULEUR

Oliveira Torres Rodrigo	15.03.2015
Bachmann Noelia	31.03.2015
Meier Michael	21.04.2015
Azemi Linda	22.04.2015
Carnevale-Arella Loïc	03.05.2015
Conde M'Mah	07.05.2015
Paunovic Damijan	07.05.2015
Brunner Lisa	13.05.2015
Panxha Eliot	21.05.2015
Brons Mathijs	03.06.2015
Bonnotte Julia	13.06.2015
Kresovic Maeva	25.06.2015
Imfeld Farah	15.07.2015
Gaillard Mila	19.07.2015
Nucum Kyano	06.08.2015
da Silva Correia Emilie	18.08.2015
Kneubühler Benoit	30.08.2015
Dullaj Luan	26.09.2015
Oliveira Fernandes Rita	05.10.2015
Barreto Fernandes Lyam	21.10.2015



Girardin Pierre	12.04.2015
Mantel Gérard	04.06.2015
Brügger Jean Jacques	02.08.2015
Monnard Emile	02.08.2015
Cailler Louis	04.09.2015
Le Texier Adèle	23.09.2015
Pfister Hans	26.09.2015
Bouverat Jean-Jacques	18.10.2015





Voici quelques informations concernant les débats du Conseil Communal.

SÉANCE DU 26 JUIN 2015

Préavis N° 67/15 - Rapport de gestion 2014.

Préavis accepté à l'unanimité.

Préavis N° 69/15 - Comptes 2014.

Préavis accepté à l'unanimité.

Préavis 75/15 - Demande d'un crédit d'investissement de CHF 160'000.- pour acheter la parcelle No 1513, lieu-dit «En Perrouse» et les bâtiments ECA Nos 429, 808 et 1228.

Préavis no 75/15 est accepté par 48 oui et 1 abstention.

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2015

Préavis no 71/15 - Demande de crédit de CHF 45'000.- pour l'organisation d'une démarche participative auprès de la population sur le thème «Coeur de Prangins requalifié».

Ce préavis a été refusé par le Conseil communal après moult discussions par 35 non, 8 oui et 1 abstention.

Préavis no 72/15 - Contribution à l'étude-test sur le périmètre «RDU Prangins (Etraz Nord) – Nyon (En Oulteret)».

Ce préavis a été accepté par 33 oui, 7 non et 3 abstentions.

Préavis no 74/15 - Dissolution de l'entente intercommunale pour la déshydratation mécanique des boues d'épuration (EIDM).

Ce préavis a été accepté à l'unanimité.

Préavis no 73/15 - Demande d'un crédit de CHF 617'000.- destiné à financer l'aménagement d'un trottoir et la création d'une place avec zone de dépose à la route de la Bossière.

Préavis accepté tel qu'amendé par 19 oui, 18 non et 6 abstentions.

Préavis no 76/15 - Demande d'un crédit de CHF 285'000.- pour financer l'achat d'équipements pour la future déchetterie intercommunale au lieu-dit «En Messerin».

Préavis accepté tel qu'amendé à l'unanimité.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2015

Préavis municipal no 77/15 - Réponse au postulat de M. Y. Bucciol pour «une politique communale en matière de transports publics».

La réponse de la Municipalité à ce postulat a été refusée par le Conseil communal.

Préavis municipal no 82/15 - Arrêté d'imposition 2016.

Ce préavis a été accepté à l'unanimité.

Le Conseil communal sera amené à traiter les préavis suivants lors de ces prochaines séances:

- Budget 2016.
- Règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance et demande d'un crédit de CHF 46'000.- en vue de la pose d'un nouveau système de vidéosurveillance sur le site du Port des Abériaux.
- Demande d'un crédit pour la réalisation d'un bâtiment abritant une cantine scolaire, un espace dédié à l'accueil parascolaire et trois salles de classes.
- Demande d'un crédit pour la transformation et l'assainissement du bâtiment dénommé Ancienne Administration afin d'y loger des locaux PPLS et une bibliothèque scolaire.
- Dispositif d'investissement solidaire de la région yonnaise (DISREN).

Elections fédérales (Conseil national et Conseil des Etats) participation de 43.6% au 1er tour et de 38.6% au second tour pour le Conseil des Etats.

Information importante concernant le Conseil communal pour les élections communales qui auront lieu le 28 février 2016, puisque nous passerons du système majoritaire au système de la proportionnelle.

A ce jour, trois groupes se sont déjà formés, soit:

- Entente Pranginoise (contact M. Olivier Binz),
- Alliance libérale de Prangins (contact M. Jacques Auberson),
- Alternative pranginoise (contact M. Daniel Bujard).

Robert Bernet

Président du Conseil Communal



Bureau du Conseil communal au 1^{er} juillet 2015

De g. à dr.: Marc Baumgartner (Scrutateur-suppléant), Robert Johnson (Scrutateur), Nathalie Angeloz (Secrétaire), Robert Bernet (Président), Clotilde Vullieamin (Scrutatrice), Marie-Madeleine Rickli (Scrutatrice-suppléante), et Denys Chevalier (vice-Président).

INFORMATIONS GÉNÉRALES



SERVICES COMMUNAUX ET AGENDA

Conseil communal 20h00, Maison de Commune

Jeudi 3 mars 2016

Mardi 12 avril 2016

Mercredi 18 mai 2016

Mercredi 1^{er} juin 2016 (19h00) - Assermentation

Vendredi 24 juin 2016 (18h00)

Les séances du Conseil sont publiques.

Votations fédérales, cantonales et communales

Maison de Commune

Dimanche 17 avril 2016

Dimanche 28 février 2016

Dimanche 8 mai 2016

Dimanche 20 mars 2016

Dimanche 5 juin 2016



Le mardi 1^{er} décembre 2015 a eu lieu l'ouverture de la nouvelle déchetterie intercommunale "En Messerin" pour les Communes de Prangins et Duillier.

Dates « multiples »

Gym des aînés

Tous les mardis de 15h00 à 16h00, Salle du Conseil communal

Tables d'hôtes pour Seniors (sur réservation)

Pro Senectute

«La Terrasse», Route du Curson 16

chez M. Argimiro Perez Estrada

Les premiers mercredis de chaque mois à 12h00

Atout-coeur

Centre communal des Morettes

Les jeudis de 14h30 à 17h30

28 janvier, 18 février, 17 mars, 28 avril, 26 mai et 16 juin 2016

Commission culturelle

Dates retenues pour les spectacles

Samedi 12 mars 2016

Disco

Dimanche 19 juin 2016

Fête de la musique

Samedi 21 mai 2016

Jazz

Samedi 10 septembre 2016

Centre communal des Morettes
Spectacle humoristique

Activités manuelles et créatrices

Foyer du Centre communal des Morettes

Les mercredis de 13h30 à 17h30

Décembre		16 décembre 2015
Janvier	8 janvier	20 janvier 2016
Février	3 février	17 février 2016
Mars	2 mars	16 mars 2016
Avril	13 avril	27 avril 2016
Mai	11 mai	25 mai 2016
Juin	8 juin (lieu à définir)	22 juin 2016

IMPRESSUM

Editeur: Municipalité de Prangins, La Place, C.P. 48, 1197 Prangins

Responsable: Cyrille Perret **Coordination:** Daniel Kistler **Contact:** greffe@prangins.ch

Graphisme: Frédérique Guenin, 1269 Bassins

Impression: Imprimerie Contact, Rte de Duillier 18, 1260 Nyon

Reproduction autorisée avec l'accord écrit de l'éditeur